



TROPHEE CONDAMIN 2018

REGLEMENT

CONDITIONS DE PARTICIPATION	<ol style="list-style-type: none">1- Tournoi réservé aux SENIORS FEMMES et HOMMES (50 ans et + dans l'année).2- Etre LICENCIÉ et MEMBRE de l'une des 9 ASSOCIATIONS SPORTIVES participantes (Saint Etienne, Forez, Chambon, Saint Clair, Champlong, Superflu, Le Puy, Etangs, Bords de Loire). A noter que les AS des clubs sont libres de décider de restreindre leur participation uniquement à leurs membres abonnés.3- Etre à jour de son CERTIFICAT MEDICAL.4- Limite d'index maximum : 36. <i>Pour les joueurs dont l'index est supérieur à 36, leur club se porte garant de leur niveau de jeu. Leur index sera ramené à 36 pour les classements.</i>
INSCRIPTIONS	Elles sont envoyées par e-mail au club organisateur 4 jours avant la date de la compétition (= avant le vendredi 12h pour les compétitions ayant lieu le mardi ou avant le dimanche 12h pour celles du jeudi). <i>Seules les inscriptions envoyées par les clubs ou le responsable Condamin du club seront prises en compte. La liste des inscrits sera soumise à RMS avant chaque rencontre pour la mise à jour des index.</i>
DEPARTS	Rendez-vous au club-house à partir de 8 h 15. Départ au « coup de fusil » à 9 h . Départs DAMES : ROUGE Départs MESSIEURS : JAUNE La Liste des départs sera envoyée par le club organisateur aux autres clubs/responsables Condamin ainsi qu'au Comité/responsables pour publication.
VOITURETTES	Les résultats des équipes ou des joueurs utilisant des voiturettes ne seront pas pris en compte, sauf pour les joueurs possédant un certificat médical en cours de validité, attestant de leur incapacité .
PRIX	Forfait (avec ou sans repas) : 42 € (les joueurs abonnés au club recevant l'épreuve ne paient pas le green fee). <i>Restauration : inclus dans le forfait (buffet ou assiette du golfeur, dessert, vin et café).</i>
FORMULE DE JEU	Voir le document <i>TROPHEE CONDAMIN 2018 – CALENDRIER.pdf</i>
RESULTATS	A la fin de la chaque journée, le club organisateur annonce les résultats obtenus en brut et en net par chaque club. <i>Mais seuls les résultats en net sont pris en compte pour le classement des clubs.</i> Les résultats seront envoyés par le club organisateur au Comité et à ses responsables pour calcul des classements et publication à la fin de l'épreuve et de l'enregistrement des cartes de scores.
CLASSEMENT DES CLUBS	A l'issue de chaque journée, les résultats en net des joueurs (ou des équipes) participant(e)s (dans la limite des quotas du club) sont pris en compte pour calculer la moyenne des scores réalisés par chaque club . <i>Moyenne = somme des résultats des X joueurs / nombre X de joueurs (avec X ≤ quota - si le nombre de joueurs est > quota, seuls les meilleurs scores sont retenus dans la limite du quota (x=quota))</i> A partir du classement de ces moyennes, des points sont attribués par ordre décroissant des résultats obtenus. 20 pts à la première équipe, 18 pts à la seconde, 16... et 4 pts à la neuvième et dernière. 0 pts pour absence d'équipes ou de joueurs. En cas d'égalité entre des clubs lors d'une journée, les points qui leur seront attribués seront égaux à la moyenne des points des places auxquelles ils se sont classés. Un classement général sera établi sur les 12 journées . En cas d'égalité au bout des 12 journées, un play-off sera organisé.
DOTATION	Tirage au sort de la dotation du Comité (12x3 balles logotées). En plus de la dotation du Comité, une dotation du club organisateur est également possible. <i>A chaque remise de prix, le club organisateur remerciera le(s) sponsor(s) de la rencontre.</i>
DATES	Voir le document <i>TROPHEE CONDAMIN 2018 – CALENDRIER.pdf</i>

